



Le jeudi 15 juillet 2021

## Communiqué de presse

### **Expulsion des occupants du squat Jean Macé : *La dignité retrouvée, un soulagement pour tous.***

Aujourd'hui, les forces de l'ordre sont intervenues Rue Jean Macé afin de procéder à l'expulsion des quelques dizaines des derniers occupants qui squattaient illégalement depuis plusieurs mois une propriété privée. L'Etat a relogé et pris en charge toutes les personnes vulnérables et les enfants. Il était inacceptable de laisser des familles vivre dans des conditions insoutenables (*cf photos.*)

Très attendue depuis plusieurs semaines, cette intervention est un réel soulagement pour les riverains et les Grenoblois. Inquiets et exaspérés, depuis près d'un an, les habitants du quartier ont été victimes des nuisances sonores, visuelles mais aussi olfactives de ce squat. Lors de nos rencontres, ils m'ont témoigné de façon régulière leur désarroi et leur sentiment d'être abandonnés et méprisés par la municipalité.

**Face à la Ville de Grenoble qui avait bloqué la procédure pour des raisons purement politiciennes** par l'intermédiaire d'un recours en référé contre la Préfecture, le Tribunal a rejeté le recours de la Ville. Ce qui nous a fait perdre deux semaines. La majorité de la Ville de Grenoble avait proposé, rappelons-nous, de reloger tous les occupants Rue Mallifaud.

**Les services de l'Etat ont, eux, fait leur devoir.**

**C'est une réelle satisfaction que notre droit français soit appliqué**, y compris à Grenoble qui, rappelons-le, n'est pas une enceinte de « résistance » à la règle commune, ni une ville qui peut faire l'objet d'exceptions. Pour mémoire, je rappelle les propos tenus par le Maire de Grenoble en 2015 au sujet du bidonville Esmonin entre Grenoble et Echirolles, évoquant « une situation intolérable », avec une « emprise mafieuse », « du racket autour des habitants », et « des places qui se monnaient ». **Une situation identique à celle qui se déroulait jusqu'alors Rue Jean Macé. Le Maire de la Ville a la mémoire bien courte.**

Mais au-delà des jeux politiques, cette expulsion marque enfin une nouvelle étape pour les riverains du quartier Jean Macé, qui pourront désormais passer un été plus apaisé à Grenoble et retrouveront rapidement, je l'espère, un cadre de vie serein et paisible.

Le problème subsiste néanmoins, puisqu'une partie des squatteurs avait déjà quitté les lieux lors de l'expulsions pour s'installer sur un terrain privé à Fontaine. Le Maire, Franck Longo, s'est déjà exprimé sur le sujet, et à n'en pas douter, il sera beaucoup plus efficace que le Maire de Grenoble pour traiter cette affaire, en lien avec les services de la Préfecture. Je serai bien évidemment à ses côtés pour cette nouvelle bataille.

*Photos prises le 15 juillet 2021*





Contact Presse

**Fanny MICHAUD**

Collaboratrice parlementaire auprès d'Emilie CHALAS, Députée de l'Isère

Membre de la Commission des Lois

2, rue de Belgrade - 38000 Grenoble

[fanny.michaud.ec@clb-an.fr](mailto:fanny.michaud.ec@clb-an.fr) / 07 86 44 39 96

[emilie.chalas@assemblee-nationale.fr](mailto:emilie.chalas@assemblee-nationale.fr) - <http://emiliechalias.fr/>